

Les trois pics

Situation générale

Après une semaine négative sur les principaux indices boursiers, avec comme sources d'inquiétude la propagation du variant delta, l'inflation du côté de l'offre et le risque macroéconomique en augmentation au niveau mondial, les investisseurs s'interrogent surtout sur les prochaines manœuvres de politique monétaire. La performance des marchés actions, en manque de nouveau catalyseur, montre des signes d'essoufflement. Malgré les turbulences attendues, les prévisions de résultat des entreprises sont à un niveau record, ce qui laisse peu de place à la déception. Le niveau de valorisation des marchés conduit à être plus prudents.

Les investisseurs s'interrogent sur les prochaines manœuvres de politique monétaire.

Il semble que trois pics aient été atteints. En premier lieu celui des politiques monétaires très accommodantes, et ce notamment si la Fed opère une réduction du stimulus quantitatif. Vient ensuite celui de la politique budgétaire. Toutes les cartouches ayant été tirées aux Etats-Unis et en Europe, il reste l'inconnue sur le succès des plans massifs d'investissement. Finalement, il y a probablement le pic de la croissance du PIB global. Le risque est alors que les banques centrales réduisent le flux de liquidités alors même que l'économie mondiale montre des signes de fatigue. Les grandes banques d'investissement américaines, dont en particulier Goldman Sachs, ont

commencé à couper leurs prévisions de croissance 2021 pour les Etats-Unis. Il reste que la dépense privée est soutenue par l'amélioration nette de l'emploi et la hausse des salaires. Le montant élevé d'épargne des ménages va sans doute jouer un rôle positif sur la consommation. Au niveau de la production, l'automatisation accélérée des tâches stimule la productivité, ce qui s'avère un autre moteur de croissance.

Malgré les turbulences attendues, les prévisions de résultat des entreprises sont à un niveau record

Lors de la réunion de septembre, jeudi dernier, la BCE a rassuré les marchés en optant pour un rythme modérément plus bas de rachat d'actifs dans le cadre de son programme pandémique PEPP. Ces rachats passeront de EUR 80 milliards par mois à EUR 60-70 milliards par mois. Ce n'est pas du « tapering » a insisté Christine Lagarde mais plutôt un « recalibrage ». La forte reprise économique réduit le besoin du support d'urgence.

Le mauvais chiffre des créations d'emplois aux Etats-Unis en août pourrait retarder l'annonce par la Fed (réunion les 21 et 22 septembre) du début du « Tapering ». Le démarrage du processus de réduction des achats d'actifs obligataires et hypothécaires (actuellement USD 120 milliards par mois) pourrait vraisemblablement être signalé à la session de novembre.





L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.92	1.08	12'060.64	4'170.35	15'609.81	6'663.77	7'029.20	4'458.58	15'115.49	30'381.84	1'308.94
Tendance	➔	➔	⬇	➔	⬇	➔	⬇	➔	➔	⬆	⬆
%YTD	3.71%	0.27%	12.68%	17.39%	13.78%	20.04%	8.80%	18.70%	17.28%	10.70%	1.37%

(valeurs du vendredi précédant la publication)

Apple

La célèbre révélation annuelle des nouveaux produits d'Apple se déroulera mardi avec au programme l'iPhone 13, l'Apple Watch 7, AirPods Pro et autres surprises.

Ces annonces interviennent à pic pour redorer la réputation du géant des smartphones. En effet, la justice vient de sanctionner le système de commission de l'App Store considéré de « mur anticoncurrentiel coercitif ». Le juge fédéral a statué que la société ne pouvait plus interdire aux développeurs d'applications d'offrir d'autres options de paiement que celui d'Apple pour tous les achats intégrés et facture de frais de commissions, qui, actuellement, peuvent s'établir jusqu'à 30% par transaction.

Cette instance n'est qu'un épisode de plus de la levée croissante contre la domination des grandes entreprises de la technologie et ne va certainement pas affecter l'utilisateur moyen d'iPhone. Malgré les changements de politique imminents, les paiements intégrés resteront probablement le choix premier des utilisateurs pour des raisons de commodité et de sécurité. L'impact financier de cette décision de justice reste marginal et ne devrait pas bouleverser la valorisation d'Apple sur le long terme, qui cherche à recentrer l'attention sur sa technologie avec la révélation de son nouvel iPhone ce 14 septembre. Le récent recul du cours de l'action est plus une opportunité qu'un signal de détresse.



Auteurs et contact



Julien Stähli

Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Françoise Mensi

Dr. ès sc. éco.



Pierre-François Donzé

Licencié HEC



Karine Patron

MScF Université de Neuchâtel



Mickaël Gonçalves

MSc en comptabilité, contrôle et finance

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch

facebook.com/banquebonhote

linkedin.com/company/bonhote

twitter.com/alexvincent

instagram.com/banquebonhote

youtube.com/banquebonhote1815

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.